



Rennes, le 4 mai 2022

## Communiqué de presse

# Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en œuvre de la politique de l'eau et des milieux aquatiques en Ille-et-Vilaine

**Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Joseph Boivent, président du Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable (SMG-Eau35) ont signé ce mercredi 4 mai, le renouvellement de la convention de partenariat départemental pour la mise en œuvre de la politique de l'eau et des milieux aquatiques en Ille-et-Vilaine sur la période 2022-2024.**

Ils poursuivent ainsi leurs engagements afin de répondre, aux côtés des acteurs de l'eau, aux enjeux de gestion de l'eau et contribuer au développement des territoires, seul 3 % des eaux sont en bon état sur le département.

La convention de partenariat départemental s'inscrit dans le prolongement de la convention 2019-2021. Cette convention a permis de faire émerger de nombreux projets dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques parmi lesquels : la restauration de la zone de source et de la zone humide associée du ruisseau du Grimaudais (affluent du Chevré) en forêt de Liffré sur plus de 1 000 mètres linéaires ou encore la réalisation d'une station d'épuration plus performante en lien avec le syndicat intercommunal des eaux de Landal.

Dans le cadre de cette convention, **l'agence de l'eau Loire-Bretagne, soutient financièrement le Département et le SMG-Eau35 dans la mise en œuvre d'actions ambitieuses en faveur de la protection et la restauration des milieux aquatiques** (travaux de restauration des milieux aquatiques, travaux de protection des captages d'eau potable...).

Pour atteindre les objectifs d'amélioration de 29 % de bon état des eaux en 2027, le Département s'engage, à travers cette convention, à :

- poursuivre l'assistance technique auprès des collectivités éligibles en matière d'assainissement ;
- consolider la mission de coordination et d'appui à la mise en œuvre des réseaux de suivi de la qualité de l'eau des rivières grâce à **la création d'un poste de technicien hébergé depuis 2021 par la fédération de pêche 35** ;
- augmenter le soutien financier, **de 650 000 euros en 2018 à 1,1 million d'euros au budget prévisionnel de 2022**, pour des actions de restauration des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides...) menées par les opérateurs locaux ;
- valoriser les actions menées sous sa maîtrise d'ouvrage (aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental sur les zones de captages d'eau prioritaires ou les zones soumises à de fortes pollutions diffuses / restauration écologique des routes départementales...).

Le SMG-Eau 35 s'associe à ce partenariat dans le cadre de ces missions d'assistance technique pour la protection de la ressource auprès des collectivités productrices d'eau potable, d'observatoire de l'eau potable et de sécurisation de l'approvisionnement.

## **A propos des partenaires :**

### **L'agence de l'eau Loire-Bretagne**

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider, dans le cadre d'une solidarité de bassin amont-aval urbain-rural, l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Elle perçoit des redevances qu'elle redistribue sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières... Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### **Le Département d'Ille-et-Vilaine**

Conscient de l'effort à produire pour atteindre les objectifs environnementaux, le Département souhaite articuler son action dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques autour de trois axes :

- la gouvernance, en co-présidant aux côtés du préfet, la Conférence Bretonne de l'Eau, instance créée en janvier 2022 avec l'objectif de favoriser l'engagement de tous les acteurs concernés ;
- l'exemplarité sur le patrimoine départemental, en établissant notamment un plan d'action sur les routes départementales ;
- le développement de l'ingénierie territoriale, aussi bien par des conseils spécialisés que par la prise en compte des questions d'eau et de milieux aquatiques dans les projets d'aménagement, ainsi que la mise à disposition de ses outils propres (aménagement foncier, droit de préemption).

### **Le Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine**

Créé en 1994, le SMG-Eau35 (Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine) fédère les collectivités de l'eau potable du département. Neuf collectivités de l'eau potable, représentant l'ensemble du territoire, et le Département adhèrent au SMG-Eau35 dont le rôle est de sécuriser l'alimentation en eau potable. Le SMG-Eau35 apporte une assistance technique et financière à l'ensemble de ses adhérents.

Le SMG-Eau35 intervient dans les domaines suivants :

- la sécurisation de l'alimentation en eau potable : schéma départemental d'alimentation en eau potable, coordination lors des épisodes de sécheresse ;
- la protection de la qualité des ressources en eau ;
- l'amélioration de la gestion quantitative des ressources en eau ;
- la mise en œuvre d'un Observatoire de l'eau potable : expertise et conseil sur le fonctionnement des services d'eau potable, valorisation des données sur l'eau ;
- la maîtrise des consommations d'eau : analyse de l'évolution des consommations, actions auprès des professionnels (agriculteurs, collectivités, industriels).

### **Contact :**

**Service Presse, Département d'Ille-et-Vilaine**

Tel. 02.99.02.41.09

[@Presse 35](#)